



HAL
open science

La ZAC du Courghain à Grande-Synthe : espace-témoin ou discours-témoin ?

Maryvonne Prévot, Christophe Leclercq

► To cite this version:

Maryvonne Prévot, Christophe Leclercq. La ZAC du Courghain à Grande-Synthe : espace-témoin ou discours-témoin ?. *Lieux Communs - Les Cahiers du LAUA*, 2010, *Espaces témoins*, 13, pp.94-115. hal-03248815

HAL Id: hal-03248815

<https://hal.science/hal-03248815>

Submitted on 3 Jun 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

LA ZAC DU COURGHAIN À GRANDE-SYNTHE: ESPACE-TEMOIN OU DISCOURS-TEMOIN?

Maryvonne Prévot

Université Lille 1, Laboratoire TVES

Christophe Leclercq

Institut d'aménagement et d'urbanisme de Lille 1, Laboratoire TVES



En écho, discordants parfois, au très emblématique *Monopolville* (Castells, Godard, 1974), les travaux d'Olivier Ratouis et Marion Segaud et d'autres plus récemment, ont pris pour terrain, à la suite de Dunkerque, la commune de Grande-Synthe (59) en qualité de "laboratoire urbanistique" exemplaire d'une puissance étatique forte, façonnant littéralement l'agglomération dunkerquoise dans son ensemble¹. Depuis 1962, le territoire de Grande-Synthe a servi de banc d'essai aux multiples procédures nationales conduites par l'Etat central :

implantation d'Usinor, édification de la ZUP des Nouvelles-Synthes au Nord puis, dans un contexte de crise économique, inscription de la commune parmi les sites prioritaires de la politique de la ville dès la fin des années 1970 (HVS, DSQ, GPV...), réhabilitations, démolitions (1900 logements entre 1980 et 2004) qui se poursuivent aujourd'hui dans le cadre de l'ANRU. Paradoxalement, le fil rouge de ces quarante années d'interventions successives et "exemplaires" semble être la thématique de "la ville invisible" (Boissonnade, Guével, Poulain, 2008; Lahmini, 2008), qui renverrait tout à la fois à la déploration constante d'une urbanité absente de cette banlieue ouvrière – et à un idéal qu'en son temps, l'équipe pluridisciplinaire à l'origine de la conception de la ZAC du Courghain avait visé: faire du Courghain l'espace-témoin d'une démocratie locale appliquée, poser la complexité comme postulat, l'organiser et réarmer la logique urbaine; envisager,

¹ Voir les travaux suivants: Veltz, 1977; Lepetit, Topalov (dir), 2001; Ratouis, 1997, 2003; Ratouis et Segaud, 1996; et Lahmini, 2007; Lahmini, Gibout, Hellequin, 2008.

7 Témoignage de Paul Chavy, architecte au sein du Groupe d'études et de programmation (GEP) du Nord puis à l'AGUR jusqu'en 1979. L'ensemble des protagonistes du Courghain cités dans l'article ont apporté leur témoignage de deux manières : collective, lors d'un atelier réunissant acteurs et chercheurs, à Dunkerque, le 6 avril 2009 dans le cadre du programme de recherche "Christiana : De l'urbanisme au développement, les militants d'origine chrétienne dans la fabrique de la ville des années 1960 à nos jours. France/Belgique" (MESHS/CPER Nord-Pas-de Calais 2009-2010) dirigé par Maryvonne Prévot. Puis de manière individuelle, pour trois d'entre eux (Paul Andreieff, Philippe Legros et Claude Ghislain les 5 novembre 2009, 10 décembre 2009 et 15 janvier 2010) en entretien avec Christophe Leclercq et Maryvonne Prévot.

8 AGUR, note de travail du 10 juillet 1973 intitulée : *Procédures d'étude des zones opérationnelles de la région dunkerquoise*.

Le "cadre de vie", le déterminisme spatial et la question du pouvoir

9 *Idem*, la CUD propose ainsi à l'État, pour financer les différents phases d'études et d'animation incombant à l'équipe pluridisciplinaire en charge du Courghain "la formule dunkerquoise, [...] nettement moins onéreuse qu'une mission d'études de type Ville Nouvelle, dans la mesure où elle associe différents intervenants qui ne sont pas à rémunérer (personnel SAEN, techniciens-conseils de l'AGUR, services techniques de la CUD)".

10 Claude Guislain et Didier Bertrand ont travaillé avec Henri Lefebvre sur le schéma de Courcouronnes.



"La Lutte pour l'emploi et le logement c'est la même lutte. Les travailleurs sont organisés sur les lieux de production, sur les lieux de travail, ils devraient l'être aussi pour l'habitat". *La ZAC du Courghain*, plaquette d'information, décembre 1975

René Carême, le vice-président à l'urbanisme de la CUD porté à la mairie de Grande-Synthe par une entente PS/PC et syndicats, qui change les priorités en déplaçant les investissements à l'Ouest plutôt qu'à l'Est⁷. La ZAC du Courghain sera la première – et la seule des deux – à sortir de terre. C'est dire l'enjeu politique qu'elle représente, celui de devenir une ville nouvelle, décentralisée avant l'heure et véritablement concertée, l'espace-témoin d'une démocratie locale appliquée : "Sa réussite aura des effets sur la qualité de l'habitat de toute la région"⁸.

Avec la mise en avant de l'échelle locale comme échelle pertinente de gouvernance (Hatzfeld, 2005)⁹, la notion de cadre de vie est au cœur du discours des différents acteurs du Courghain. Les idées qui ont présidé à la mise en place de son processus de conception font de lui un espace qui n'est plus seulement perçu comme le support et le terrain des politiques publiques ou de leurs contestations mais qui acquiert un statut qualitatif de première importance, socialement et politiquement, en termes de pouvoirs et de démocratie. Les architectes-urbanistes du Courghain sont proches de cette nouvelle gauche (PSU, CFDT, GAM – Morin, 2003) et des écrits de Henri Lefebvre¹⁰ (Lefebvre, 1968 et 1972) qui postulent que l'aliénation de l'ouvrier s'exerce aussi dans sa quotidienneté, ses loisirs et sa vie privée dans le cadre de son logement et des villes. Les luttes doivent donc se mener sur tous les fronts : c'est la "stratégie en tenaille" du PSU – reprise à son compte par le PS dès 1972 – qui vise à attaquer l'exploitation et le capitalisme là où il se déploie le plus, c'est-à-dire à la fois dans l'entreprise et dans l'usine, mais aussi dans la ville par le biais des syndicalismes "de l'habitat" et du "cadre de vie" (Neuschwander, Courtis, 1975). De cette ambition, fondamentalement politique, les architectes Paul Andreieff et Claude Guislain se font les alliés

opportuns. C'est bien la conjonction du projet de l'AGUR "politiquement organisée dans une perspective autogestionnaire", de la personnalité du maire de Grande-Synthe, de son parcours de militant CFDT dans la métallurgie et de la proposition atypique de constituer une équipe pluridisciplinaire dédiée à la ZAC qui séduit Andreieff, recruté par l'AGUR en 1973. N'a-t-il pas lui-même milité à la CFDT, entre 1968-1971, au sein de la commission paritaire entre architectes et représentants des salariés d'agences d'Ile-de-France, lorsqu'il était en poste chez Andrault et Parat ? Et lorsque Denver parvient, avec l'aval de la DDE, à écartier dès l'automne 1973 Gérard Deldique – l'architecte-en chef de la ZUP – du projet de ZAC, il encourage le tout nouvel "urbaniste conseil" Claude Guislain à imposer ses vues à la SAEN et rédiger son propre contrat¹¹. Le discours élaboré et relayé par l'équipe du Courghain au service des élus témoigne d'un contexte – celui de la fin des Trente Glorieuses – où l'enjeu urbain devient une composante essentielle des discours politiques dans un processus d'idéologisation de l'espace au travers des figures opposées de l'aliénation et de la libération. La notion – omniprésente – de "cadre de vie" renforce les liens présumés entre "social" et "spatial". On réfléchit moins en terme de "société" que de "vie quotidienne" (Busquet, 2007) : du global on se recentre sur l'individu en société et dans l'espace, tout en élargissant l'échelle du territoire appréhendé, englobant le périurbain et le rural. Le cadre de vie ne renvoie pas seulement à l'environnement matériel mais aussi à l'environnement social de l'homme, avec une attention portée aux extensions du logement que sont la vie de quartier, les équipements, et aux questions urbaines de manière générale (ségrégation, vie sociale, qualités esthétiques...), toutes choses soulignées dans un article du *Monde* (septembre 1973), dénonçant "l'erreur des Synthes". À l'objectif fondamental affiché par les élus de désormais "confectionner un cadre bâti qui rende possible l'ensemble complexe de relations plus ou moins conflictuelles et de réponses aux besoins d'une collectivité humaine qu'est la vie urbaine" répond un certain nombre d'objectifs intermédiaires parmi lesquels le fait de "Rendre la propriété de la ville aux habitants en commençant par les associer à sa construction et à son évolution"¹². Changer le mode de production de l'espace et sa gestion par l'urbanisme de participation s'opposant à l'urbanisme "capitaliste" ou à l'urbanisation "libérale", poser la complexité fonctionnelle et spatiale en opposition à la ségrégation et au zonage, faire des réserves foncières un gage de lutte contre la spéculation et celui d'une

¹¹ Etudiant à l'École nationale supérieure des Beaux-Arts et à l'Institut d'urbanisme de l'Université de Paris au début des années 1950, élu Grand-Massier de l'École, il commence à prendre contact avec les autres étudiants parisiens de Lettres, Droit, Médecine, "beaucoup plus politisés" et parle d'un "véritable éveil à la politique", pendant la guerre d'Algérie. Il intègre d'ailleurs la confidentielle section du PSA de Valenciennes d'où il est originaire puis il compte parmi les premiers membres du PSU. Très actif à nouveau en 1968 et après, il contribue à la création du Syndicat de l'architecture, réclame la disparition de l'Ordre des architectes et prend la tête du Groupe de coordination de la région parisienne du Mouvement de l'habitat groupé autogéré en sa qualité d'architecte des Jardies de Meudon, projet qui implique des membres du GAM de Meudon et parents d'élèves de la Fédération Corneic (AA, 196/1978).

¹² *La Zone d'aménagement concerté du Courghain*. Plaquette d'information de 1975, p. 19.

souplesse et d'une adaptabilité nouvelles, bref changer la ville pour changer la vie (Chalas, 1997 : 17-18, Garnier et Goldschmidt, 1977a, 1978b), tel est bien le discours et le projet de l'équipe du Courghain. Dans le dispositif conçu par Albert Denvers et la CUD, revenait à l'AGUR le travail concerté avec la population et l'aménagement de la zone ; aux services techniques de la CUD l'étude et le tracé des voiries, réseaux en tous genres et la maîtrise d'ouvrage de ces travaux. Les études générales, puis lot par lot, de paysagement relevaient de la compétence de la

coopérative ouvrière de paysagistes API¹³. Quant à l'achat des terrains, leur revente, une fois aménagés, aux promoteurs, ou la vente des surfaces commerciales, c'est la SAEN qui continuait de s'en

charger. Ce processus de conception de la ZAC assoit bien la prééminence du pouvoir politique dans le discours et dans les faits. À compter de juillet 1973, les études préalables nécessaires à la mise au point des dossiers administratifs achevées, c'est en effet la CUD qui prend l'initiative de constituer un embryon d'équipe pluridisciplinaire placé sous l'autorité directe d'un conseiller communautaire et municipal de Grande-Synthe: Michel Hauchart. Pour garantir la survie du processus qu'il organise Guislain, qui les rejoint en 1974, ne va pas hésiter à détourner à son profit la pratique ancienne de la connivence directe entre l'élu (Denvers) et l'urbaniste en chef (lui-même) – un lien immédiat, et quasi d'ordre privé, très conforme à la tradition du "conseiller du prince". De fait, il usera à maintes reprises de cette connivence, court-circuitant volontiers tout l'appareil administratif ordinaire pour dénouer les conflits où les autres acteurs du projet, architectes d'opération, urbanistes de l'AGUR, n'auraient pas manqué de succomber face à la SAEN, aux opérateurs immobiliers ou à l'Équipement. Toutefois, cette connivence est le répondant logique du dispositif créé, par lequel l'élu – en la personne de Michel Hauchart – est désormais associé à l'ensemble du processus de conception, pas à pas, l'accompagne de bout en bout et ne surgit plus, comme autrefois, au terme de l'étude pour une unique et ultime validation créant de fait une complicité nouvelle entre maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre.

PASSER DE L'ARCHITECTURE À L'URBANISME

L'urbanisme conçu comme pratique de l'intermédiaire

Ce dispositif déplace singulièrement les lignes. Au centre du processus, il place donc désormais le politique de même qu'il désigne l'espace urbain comme le champ d'intervention – privilégié – par lequel l'équipe pluridisciplinaire conçoit qu'elle maîtrisera mieux l'ensemble du projet. Dès lors, la prééminence du bâti – et donc des opérateurs immobiliers – s'estompe. Leurs intérêts économiques ont trop dominé jusque là, ils devront marquer le pas face à d'autres contraintes,

¹³ Le choix des paysagistes de l'API est le fait de Claude Guislain qui a déjà travaillé avec eux dans la région sur un autre travail datant de 1972 : la reconnaissance et la valorisation du patrimoine des terrils du bassin houiller du Nord-Pas-de-Calais (AA, n° 164, 1972).

extérieures à leurs enjeux, d'ordre urbain précisément, et en amont, d'ordre social. Ce glissement de l'architecture vers l'urbanisme accompagne le parcours professionnel de Claude Guislain lui-même, qui s'éloigne alors de l'agence

GGK¹⁴ pour s'adonner exclusivement à l'urbanisme. Nul doute qu'il ait appréhendé cette nouvelle alliance avec le politique comme le moyen d'atteindre enfin les objectifs de qualité spatiale et urbaine qu'il poursuivait jusque là à travers la préfabrication

industrielle notamment. Dans les projets de Villagexpo de Saint-Michel-sur-Orge (*Construction Aménagement*, 1966) ou "Rues et jardins d'aujourd'hui" (1972), son centre d'intérêt est déjà l'urbain plutôt que le "bâti". Au-delà d'une proposition constructive économiquement raisonnée, il tente de cerner au plus fin les diverses séquences urbaines propres à composer une ville et à rendre compte de la complexité sociale qui la sous-tend. Ainsi, par ces projets "modulaires", Guislain poursuit-il un objectif urbain, "tissulaire". Au Courghain, il s'agira pour lui de "réarmer" la logique urbaine face aux deux logiques qui l'encadraient jusqu'alors, au point de l'étouffer: celle de l'aménagement (figurée par la SAEN) d'une part et celle des enjeux immobiliers – le "bâti" représenté par les opérateurs – de l'autre.

Le vernaculaire, idéal de la conception urbaine ?

Les architectes-urbanistes du Courghain manifestent un réel intérêt pour une approche vernaculaire de l'urbanisme. Pour Andreieff, Guislain et Legros, l'architecture "vernaculaire" désigne une production parfaitement appropriée par une société humaine qui en est tout à la fois le commanditaire, le fabricant et l'utilisateur. Elle figure à leurs yeux l'expression d'une contextualité idéale qui se développe à la fois dans l'espace, dans le temps et dans la culture (Laprade, 1942-57, Rudofsky, 1964). Le mot "vernaculaire", emprunté à la linguistique, souligne à quel point les architectes étaient alors interpellés par le courant structuraliste et soucieux de mettre à jour les mécanismes sociaux dont relève leur propre pratique au-delà de la forme. Le vernaculaire se pose ainsi à l'intersection de leurs préoccupations: dépasser l'enjeu esthétique et retrouver dans leur pratique professionnelle une parfaite adéquation de vues avec la société dont ils élaborent et raisonnent l'espace. Plutôt que vernaculaire, préférons pourtant "néo-vernaculaire", dans la mesure où les architectes ne peuvent que théoriser et adapter à leur propre technicité ce qui est d'abord une pratique sociale et culturelle. Cette attitude "néo-vernaculaire" ne prétend pas d'ailleurs rompre avec la modernité mais veut au contraire s'y inscrire pleinement, de même qu'elle ne s'oppose pas aux modes de production contemporains dont la préfabrication industrielle, comme en témoignent les

¹⁴ L'agence GGK, créée en 1962, a pour associés initiaux trois architectes Goguois, Ghislain et Le Van Kim, tous trois issus de l'école des Beaux-arts de Paris et de l'atelier de Louis Arretche. L'architecte Didier Bertrand les rejoint en 1972, et Philippe Legros en 1973 au moment où Ghislain s'en éloigne.

expériences de Guislain précédemment citées. Toutefois, ce serait une erreur de limiter l'attitude néo-vernaculaire à la seule dimension constructive de l'architecture. Les expériences de construction autogérée (auxquelles Guislain a pris une part active avec les "Jardies" de Meudon depuis 1970), les ateliers populaires d'urbanisme (APU), la généralisation des enquêtes sociologiques puis la concertation ont été explorés comme autant d'outils par lesquels ils ont tenté de rétablir le contact avec les usagers ou les citoyens au sein d'une société moderne devenue trop complexe. Dans cet esprit, l'exigence de concertation et l'esprit autogestionnaire favorisaient l'idée d'un projet sans auteur – au moins apparent. Ainsi au Courghain tous les documents portent-ils la triple signature d'Andreieff l'architecte, de Jean-Marie Gueuret le sociologue, et de Claude Wable, l'urbaniste assistant, sans que jamais la référence à leur métier n'apparaisse. Guislain, quant à lui, n'est jamais désigné autrement qu'en tant que "conseil" au sein d'une liste alphabétique, entre la secrétaire et le dessinateur. Et pourtant les architectes-urbanistes sont bien les concepteurs du Courghain, qui n'ont rien abdiqué de leur doctrine qui constituera le socle de la concertation mais sans être elle-même jamais débattue. C'est cette doctrine que les plans de PAZ successifs font apparaître tels qu'ils se proposent à notre analyse.

La figure de la prolifération

Les documents préparatoires qui ont mené au PAZ de 1974 font voir comment l'équipe pluridisciplinaire a appréhendé la complexité urbaine en deux grandes étapes: entre septembre-novembre 1973, avec l'esquisse T22 et le PAZ provisoire, et novembre 1974, le PAZ définitif. L'esquisse T 22 est confinée au centre-ville, le premier PAZ se limite au Courghain, tandis que le PAZ de 1974 atteint les limites maximales du site constituées par les voiries primaires au Sud et la RN 40 au Nord (la ZUP). Entre ces deux étapes le projet fait plus que doubler pour atteindre 350 hectares ! On y voit surtout se déplacer son centre de gravité. Reste la figure commune, la prolifération, sous la forme d'une maille géométrique, oblique, diagonale, offrant à dessein une image de la complexité spatiale et fonctionnelle. Avec toutefois un changement significatif d'échelle: dans l'esquisse T 22, où n'est traité que le centre-ville au sein de la ZUP, on oscille encore entre architecture et urbanisme; dans le PAZ de 73 en revanche, la prolifération a pris les proportions du Courghain, et dans celui de 1974, elle a conquis enfin tout le site: Courghain et Moulin.

Ces documents révèlent aussi comment la doctrine urbaine du Courghain s'inscrit pour partie dans la généalogie du Mirail [de Candilis, Woods et Josic 1962-1972] et du "Team X" en général [Gruet, Papillault, 2008].

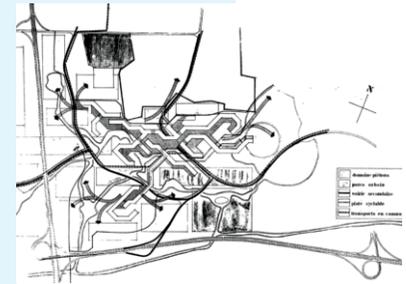
L'esquisse T22 pose la doctrine de fonds de l'équipe pluridisciplinaire: la séparation des flux, piétonne par-dessus, automobile par-dessous, la rue-centre avec commerces et logements, une étroite imbrication du bâti et du cheminement, le logement intermédiaire, la construction en gradins, un développement rampant, l'échelle humaine. Deux schémas successifs font état du potentiel d'extensibilité du concept. Deux flèches indiquent la direction à suivre: le Courghain et le Moulin. On a eu recours à la météorologie – les vents dominants – pour justifier de l'exposition au Sud-Est des espaces publics. C'est là une amorce de la démarche de contextualité qui va se systématiser.

Le PAZ de 1973 change d'échelle et de propos. Il n'est plus architecture mais il maintient une expression spatiale en trois dimensions, toute en tensions. Les images qu'elle suscite [de cordes, de tressage, de rhizome, de câblage] renvoient néanmoins à une certitude de logique mais rendue momentanément illisible. La complexité est ici décrite comme l'inverse de l'insolubilité: ce qui est insoluble, c'est la "ZUP d'à côté", invivable par trop de simplisme. Ce PAZ provisoire pose un maximum de questions sans apporter les réponses. Il n'est ni synthétique, ni planificateur. Tout au plus y retrouve-t-on les éléments de l'esquisse T 22. On comprend que le mouvement, exalté, désigne celui de la pensée autant que celui du projet. Il y est précisé que la concertation se fera non seulement pour l'habitat mais aussi pour chaque équipement, petite enfance, écoles, etc. L'équipe entend imposer à chacun, la même obligation de dialogue. L'urbain procédera d'un "développement itératif" répétant autant de fois que nécessaire, la même démarche, explication, concertation, arbitrage, décision, d'une échelle à la suivante jusqu'à finaliser le projet dans le moindre détail.

Le PAZ de 1974, enfin, est un organigramme plutôt qu'un plan de zonage. Il est parsemé de pastilles colorées éparpillées au sein de nébuleuses qui



Esquisse T22 ZUP des Nouvelles Synthèses, centre commercial principal AGUR - octobre 1973



ZAC du Courghain, 1ère phase de réalisation, document provisoire schéma des flux, novembre 1973



ZAC du Courghain, schéma du PAZ, extrait, novembre 1974

expriment des “ensembles” (on pense à la mathématique moderne – en tous cas sa vulgarisation et sa nouvelle sémantique – inclusion, exclusion, intersection...). Aucun angle droit. Aucun découpage évident. Un langage très chromatique. L'intérêt immédiat de ce tracé est son imprécision. L'AGUR a, en effet, obtenu de la DDE une tolérance de 20% dans la délimitation des zones, voulue par Guislain, c'est ce que le PAZ prétend “acter”. En revanche, il est beaucoup plus détaillé sur le plan programmatique. Tous les programmes se fixent comme des fruits à une branche sur le réseau piétonnier. Il fait l'ossature principale du PAZ, et non pas le réseau automobile comme c'était jusque là l'habitude. Il est composé de segments courts établis sur une trame hexagonale qui favorise les ramifications. Un examen plus attentif fait apparaître qu'il ne croise jamais le réseau viaire automobile. Chaque rencontre fait l'objet d'une superposition par tunnel ou passerelle. Les réseaux primaire et secondaire – pour partie existants – empruntent le même registre hexagonal, mais à plus grande échelle et en partie incurvés, sans doute pour exprimer la fluidité et la vitesse (les deux temporalités de la Ville sont ainsi énoncées). Mais rien ne décrit comment ce réseau viaire irrigue les équipements, ni les zones résidentielles. Le tertiaire est notamment absent. L'équipe a pris la décision qu'il n'apparaîtrait qu'à l'étape opérationnelle, projet par projet. De fait, si on fait abstraction de ce réseau (automobile) puisqu'il n'interfère jamais directement avec les éléments programmatiques, l'image apparaît plus florale encore, et pour ainsi dire d'une esthétique japonisante. Le traitement chromatique du PAZ n'est rien moins que signifiant. Les secteurs de maisons individuelles, en périphérie, sont traités en “réserves” (une “absence” en terme d'imprimerie), comme la ZUP de Grande-Synthe. Cette “réserve” n'est pas que formelle: l'équipe pluridisciplinaire n'aura de cesse de réduire le nombre de logements individuels au profit des semi-collectifs. Elle veut un projet du “vivre-ensemble” à l'inverse du “chacun-chez-soi”. La ceinture verte, quant à elle, est la “valeur” la plus affirmée du schéma qui s'oppose à la “figure centrale” de la ZAC, en orange, où prend place la “branche du cerisier en fleurs” entremêlée au parcours de l'eau. L'écriture du PAZ ajoute à la notion de complexité fonctionnelle une nouvelle qualité: la fragilité.

Une scénographie urbaine: les schémas d'insertion

L'espace public va donc se révéler comme le cœur géométrique de la complexité urbaine et sociale, là où se définissent à la fois la Ville et la Cité. Le mot “intermédiaire”, alors d'un usage si fréquent, rend compte de cette intention constante du lien et du tissage, tant au plan social que formel. Après avoir décrit la ville comme flux d'énergie et comme lieu complexe, l'équipe va engager le dialogue avec les architectes d'opération, la SAEN, la CUD et la DDE par le

biais des schémas d'insertion, très précis, détaillés, argumentés où tout est négocié (limites de prestation, accès, réseaux, mais aussi signes urbains et modénatures...). Ces schémas d'insertion sont le corollaire logique de ce PAZ si particulier, à ceci près qu'ils ne concernent que la zone centrale du Courghain (collective) et ignorent les secteurs de logements individuels. L'urbaniste devient l'architecte d'un nouvel objet – *l'espace urbain* – conçu comme un corps en creux dont il s'agirait de définir la forme et le fonctionnement. Sur le site, l'eau, les voiries, le domaine public et l'architecture s'imbriquent. Là encore il y a refus du “chacun-chez-soi” qui contraint tous les services à travailler ensemble et pas côte à côte; quitte à inverser les procédures administratives, de la partition foncière par exemple. Enfin, la délimitation visuelle de cet espace urbain devient prépondérante. On en revient alors, peu à peu, à la “paroi”, au front bâti d'une ville plus traditionnelle. Pour les programmes d'habitat, en particulier, il se traduit par un vis-à-vis jointif entre l'urbanisme et l'architecture, entre le domaine public et le domaine privé. Comme un collage, la “toile” de l'espace public collant au plus près de la paroi privée. L'“architecte urbain” (et son politique) va contre – tout contre – l'“architecte domestique” (et son promoteur). À son tour, l'architecte d'opération peut, s'il le souhaite, se servir de cette coordination urbaine pour faire pression sur ses propres clients et les amener à modifier leurs comportements et à changer leurs standards. Ainsi, la directivité est-elle bel et bien effective même si elle se mâtine d'une volonté sincère d'engager la concertation avec les habitants déjà présents, ceux de la ZUP des Nouvelles-Synthes, considérés comme les mieux à mêmes de juger de ses insuffisances, à défaut d'être en mesure de connaître par avance les futurs habitants de la ZAC.

En quête de concertation

Dans sa démarche de concertation, l'équipe effectue un important travail de terrain avec les élus et les militants associatifs: voyages en Hollande et en Belgique pour mieux appréhender l'eau dans la ville, les canaux et les remblaiements; mises en place de commissions “logement” et “équipements” pour communiquer sur les contraintes constructives, etc. Et dans cette démarche, le “travail posté” a constitué un argument de choix. Il imposait aux personnels d'Usinor des horaires de nuit (les 3 x 8), de sorte que ce décalage du rythme de vie très contraignant aboutit à cette revendication qu'une des chambres du logement fût mieux isolée du point de vue acoustique. Pour la population ouvrière et les élus locaux (Michel Hauchart l'a subi) c'était un argument concret par lequel faire valoir leur exigence d'une meilleure qualité de l'habitat. D'un point de vue plus politique, le travail posté permettait d'opérer un point de contact, irréfutable,

entre le monde du travail et celui de la vie familiale, entre le droit au travail, le droit au logement et le droit à la ville. En donnant toute sa place à la spécificité sidérurgique dunkerquoise, il témoignait de cette constante intention de contextualité, comme le ferait une approche réellement vernaculaire en faveur d'un "habitat adapté". Dans ce même esprit de proximité, d'écoute et d'implication aussi – à égalité de traitement et d'acceptation des nuisances quotidiennes –, l'équipe pluridisciplinaire quitte les locaux de l'AGUR et s'installe dans une ancienne ferme maraîchère, surnommée "la Baraque" ou, plus officiellement, *les Ateliers du Courghain*, au cœur du chantier.

L'AGUR sert bien de relais et de vivier à cette équipe qui cherche des interlocuteurs parmi les habitants de la ZUP. C'est à travers leurs propres engagements (Estienne, 2007) en termes de réseaux militants, de liens maritaux et familiaux que les techniciens de l'AGUR et les élus vont recruter, principalement parmi les mouvements familiaux nés dans la mouvance du catholicisme social (Confédération syndicale du cadre de vie [CSCV], Union féminine civique et sociale [UFCS]). Michel Hauchart – l'élu référent de Grande-Synthe – est aussi militant de l'Association Populaire des Familles (APF), la secrétaire du Centre social de la ZUP des Nouvelles Synthèses n'est autre que l'épouse du sociologue de l'équipe en charge de la concertation. Les ouvriers n'étant pas disponibles, les femmes vont s'engouffrer dans cette vacance pour accéder à une parole

publique et une réalité sociale¹⁵. Cantonnées dans l'invisibilité parce qu'elles n'ont pas accès au travail salarié, elles deviennent alors des actrices à part entière. Autour de la concertation au Courghain va ainsi se nouer un jeu complexe entre la visibilité et l'invisibilité des engagements autour d'une matrice chrétienne forte. Car la déconfectionnalisation de ces mouvements familiaux est inséparable de la

prise de conscience progressive de la dimension politique du quotidien, et la construction d'un mouvement de masse nécessite un ancrage important dans le mouvement ouvrier. Pour assurer l'insertion des femmes dans la vie urbaine, l'UFCS investit le champ de la formation intellectuelle – à travers son bulletin *Flash Urbanisme* par exemple – afin d'être en mesure d'exercer une expertise d'usage (Chatelan, 2009). Quant aux femmes du CSCV, elles promeuvent au niveau collectif les pratiques domestiques qui sont les leurs dans le cadre du foyer familial. Dans cette transposition d'un cadre individuel et privé à un cadre collectif et public, c'est toute une éducation politique qui se joue pour ces ménagères militantes (Loiseau et Dussuet, 2003) par laquelle s'écrit aussi l'approche vernaculaire dont il est question. La trop grande proximité des concertants et des

15 Le rôle du CSCV – tout comme celui des femmes du Centre social de la ZUP des Nouvelles Synthèses – est expressément mentionné dans l'opération "maquette du centre-ville" qui se déroule au printemps-été 1975; le CSCV étant par ailleurs en première ligne du combat pour la prise en compte de la santé publique et l'obtention d'une polyclinique à Grande-Synthe. L'accès des handicapés à la ville est aussi un de leurs combats communs avec l'UFCS. (AGUR, "La maquette du centre ville", document de présentation, 1977, p. 9, 16 et 22.)

LA C.S.C.V.

(Confédération Syndicale du Cadre de Vie ex A.P.F.).

22

Ce groupe au départ devait comprendre des travailleurs postés. Une majorité des travailleurs des Nouvelles Synthèses travaillant en deux continents cela pose des problèmes particuliers sur le système de vie; sur l'immobilisation des logements et leur typologie. Seules les femmes sont venues.

Le groupe se rencontrant en d'autres occasions a continué le travail de réflexion et aussi de réalisation en dehors des séances.

C'est également le seul groupe à avoir fourni un cahier de revendication qui fut élaboré en dehors des quatre séances.

Le centre s'organise également autour d'un plan d'eau. C'est un centre ville "dans la nature" non relié à l'automobile.

Le centre est édoté uniquement aux piétons et vélos.

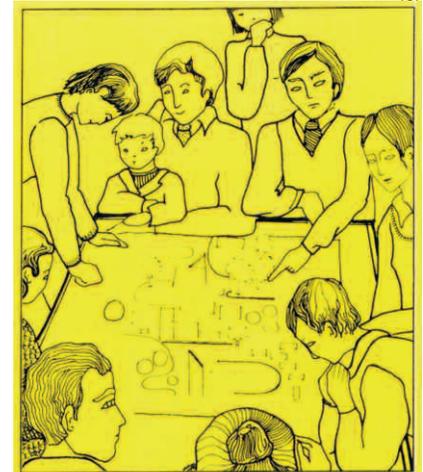
La Z.U.M. de cet domaine

L'habitat se divise en 3 zones, les collectifs N.E.M. autour du lac avec les commerces en cas de hausse d'immobilier.

Les individus organisés autour d'espaces verts et les équipements qui sont : crèche, annexe P.T.T., foyer des jeunes travailleurs, centre médical, commerces.



Plaquette de restitution de la concertation du centre-ville, page 22, le groupe CSCV. Octobre 1977.



LA MAQUETTE DU CENTRE VILLE
Les Nouvelles Synthèses - La ZAC du Courghain
octobre 1977

Plaquette de restitution de la concertation du centre-ville
Dans le cadre de cette concertation, divers groupes (membres de la CSCV, personnes âgées, collégiens...) ont été invités à exprimer leur vision du futur centre-ville à travers la réalisation d'une maquette. Octobre 1977

concertés – indissociable de la difficulté à trouver des interlocuteurs – alliée au fait que les concepteurs n'ont rien abdiqué d'une doctrine qui constituera le socle de la concertation mais sans être elle-même jamais débattue, peuvent expliquer toutefois les tensions, les déconvenues et les limites de ce dispositif balbutiant.

LA DOCTRINE URBAINE MISE A MAL SUR FOND DE CRISE

À mesure que la réalisation progresse, l'équipe observe sur le terrain une appropriation du projet par ses habitants parfois contraire aux objectifs initiaux: les canaux servent trop souvent, semble-t-il, de déversoir aux eaux de lessives et huiles de vidange¹⁶, une "bataille noire" s'engage autour de l'usage des containers extérieurs destinés aux ordures ménagères; ou bien encore pour emmener les enfants à l'école préfère-t-on emprunter la voie de desserte des pompiers plutôt que le piétonnier. La séparation des flux a peut-être été trop catégorique, trop théorique. En tous cas, elle tourne rapidement à l'avantage de l'automobile dans un espace aussi

16 "De la vie de chantier à la vie de quartier", *Les Ateliers du Courghain* n°3 (vraisemblablement 1978)

vaste que Grande-Synthe, pas assez connecté aux radiales menant à Dunkerque et qui souffre d'un réseau de transports en commun insuffisant. Surtout, l'incertitude économique et politique a gagné tout le projet. L'équipe pluridisciplinaire avait d'emblée évoqué l'urbanisme comme un terrain de lutte équivalent au combat social et syndical. Les forces antagonistes sont nommées

17 Plaqueette d'information de décembre 1975, *op. cit.*, p. 36. (les promoteurs) et l'issue du combat, dès 1975, est annoncée comme incertaine¹⁷. L'argument est

D'Ouest en Est, la doctrine en cause ?

L'équipe a dû faire face à des contradictions profondes, liées au processus même de fabrication du Courghain, à commencer par l'ordre de production. Au lieu de procéder par extension à partir d'un noyau, comme c'est le cas de toute "croissance urbaine ordinaire", elle a été contrainte de commencer par la périphérie (le logement individuel à l'ouest, par tranches de 50 unités).



Schéma du PAZ sur orthophotoplan, Archives AGUR, cliché Eurosense, 2003.

18 Quelques années auparavant, Paul Andreieff avait "fait la place" à l'atelier de Montrouge, où il avait collaboré avec Jean Renaudie sur les projets d'Evry.

Elle a enchaîné ensuite par les collectifs et les semi-collectifs autour de la trame piétonne; puis les équipements pour terminer par le centre-ville, là où le Courghain était censé se connecter sur la ZUP de Grande-Synthe conformément à l'esquisse T22. Or, à mesure que les usages fragilisaient le socle doctrinal, l'équipe pluridisciplinaire a fait davantage de concessions. Ainsi, la superposition du PAZ avec les photographies aériennes montre-t-elle un écart plus prononcé, d'Ouest en Est, d'année en année, vis-à-vis du schéma initial. Seule la partie Ouest du Courghain, ses logements individuels et l'ensemble de Renaudie¹⁸ portent la trace de la prééminence piétonne. Elle disparaît du côté

du Moulin où le réseau automobile redevient prédominant. Enfin, toute référence au piétonnier est abandonnée pour le centre-ville lui-même en dépit des affirmations répétées de l'équipe lors des ultimes phases de concertation. Tout aussi significatif: le centre-ville de l'esquisse T22 a glissé vers le Sud pour se détacher un peu plus encore de la ZUP. Surtout, les secteurs périphériques Est du Moulin sont restés inoccupés (et le sont encore à ce jour). Les activités économiques qui devaient y prendre place, n'ont pas suivi. La mixité fonctionnelle ne jouera donc pas, qui devait favoriser la diversification



des emplois, à destination des femmes notamment, pour lutter contre la prééminence d'Usinor – employeur exclusif. Le projet a donc échoué à concrétiser sur son propre sol cette conjonction des deux luttes, celle du droit au travail et du droit à la ville.

Collectif & voie piétonne, centre du Courghain, Jean Renaudie, 1979-1981 (état actuel).
Photographie M. Prévot & C. Leclercq, 2009.

D'un vernaculaire à l'autre ?

Dans ce même mouvement d'Ouest en Est, la forme urbaine et la conception architecturale elles-mêmes vont évoluer. Les opérations diminuent en nombre et en taille. L'individuel s'y maintient mieux que le collectif, ce qui est un autre désaveu de la doctrine de l'équipe. Les références architecturales régionalistes vont s'accumuler au gré d'une conception moins moderne de l'architecture et de la ville, et davantage postmoderne. Déterminant dans cette évolution est le retour qu'effectue alors le Nord-Pas-de-Calais sur sa propre histoire, la révolution industrielle et l'éclectisme (Culot et Grenier, 1979) jusqu'alors niés. Ainsi l'équipe tâtonne dans ses choix des typologies architecturales qui signifieront au mieux sa volonté de reconquête de l'espace public: est-ce l'"immeuble paroi" de l'avenue de Suwalki, en briques beiges et brunes très médiévales avec sa douve en pied



Collectif en rive du Watergang, avenue de Suwalki, square de Bruxelles, quartier du Moulin, Philippe Legros & GGK, 1981
Photographie M. Prévot & C. Leclercq, 2009.

ou l'immeuble-*pont*, hissé comme un héron sur le plan d'eau du Courghain et dont l'écriture s'affirme encore très moderne et très abstraite? Est-ce le projet de

Renaudie avec sa rue sur dalle comme la figure conceptuelle du vernaculaire ou s'agit-il des derniers modèles "préfas" de l'agence GGK?

À mesure qu'on abandonne une structure urbaine moderne (et néo-vernaculaire) au profit d'une morphologie plus "haussmannienne", on s'éloigne du projet de la ville "discourante" pour revenir à une "ville discourue", une ville rhétorique qui ne ménage pas ses effets, et ce d'autant plus volontiers qu'elle se sent plus incertaine et plus menacée. Le Courghain, à l'insu de ses concepteurs, aura servi de laboratoire au postmodernisme. Par le doute doctrinal dont il était porteur (Voyé, 2003), un nouvel eclectisme surgit dans lequel le modernisme lui-même fait figure de référence. Au demeurant, la référence néo-régionaliste s'imposera rapidement comme le plus court chemin du consensus social et politique en matière d'image urbaine. La première réhabilitation de la ZUP de Grande-Synthe – des années 1980 – l'attestera. Mais plus largement, c'est toute l'agglomération, et bientôt tous les programmes, bien au-delà de la ZAC, qui adopteront majoritairement, ce même parti-pris esthétique.



Collectif en surplomb du Watergang, rue Charles Tillon, quartier du Courghain, Philippe Legros & GGK, 1977
Photographie M. Prévot & C. Leclercq, 2009.

Avec le prolongement de la crise, la mise en place du Développement Social des Quartiers (DSQ) achève en effet de déplacer les priorités.

Dès 1980, pour résorber la vacance qui s'aggrave¹⁹, Grande-Synthe est un des premiers sites à s'engager dans la restructuration et à démolir des immeubles d'habitation dans la ZUP des Nouvelles Synthes. Cinq ans plus tôt l'équipe du Courghain ne l'envisageait officiellement pas. Elle maintenait toujours cette ambition de constituer un tout. Pourtant, à y regarder de plus près, le PAZ de 1974 ne marquait-il pas déjà un premier fléchissement de cet enjeu majeur du Courghain en se détachant de la ZUP pour se développer là où tout était à faire, là où tout était neuf? L'équipe pluridisciplinaire du Courghain s'est bien détournée de la ZUP, non seulement parce qu'elle était dépourvue de moyens réels d'intervention mais surtout parce que son fond doctrinal restait celui de la "ville nouvelle", de la création *ex nihilo*. Or, c'est bien la thématique du DSQ qui supplantera désormais celle du Courghain dont l'équipe est dissoute en 1983.

¹⁹ AGUR, *La crise de l'habitat et ses solutions*, rendu annuel de l'équipe opérationnelle de la ZUP de Grande-Synthe, 1983.



Collectif, rue Jacques Duclos, centre du Courghain, GGK, 1977
Photographie M. Prévot & C. Leclercq, 2009.

LA FIN D'UN DISCOURS GLOBAL ?

Cette rupture de 1983 dépasse la seule problématique de Grande-Synthe, telle qu'elle était partagée entre la ZAC et la ZUP. Il nous semble qu'elle marque également le terme de cette échelle de projet, celui d'une ville nouvelle dans sa forme concertée et décentralisée. À partir de là, on ne raisonnera plus la ville qu'en termes partiels, en séquences, en quartiers, en banlieues, en centres d'affaires, en éco-quartiers dorénavant ; tout au plus, interrogera-t-on les relations inter-quartiers (à partir des années 1990), comme s'il n'y avait plus de discours global possible. Déjà, tout au long de cette décennie, les échelles ont été drastiquement revues à la baisse. À travers ce processus d'étude du Courghain, à force d'interdisciplinarité, à force de concertation, tous ont débattu de la ville et ont contribué à l'élaborer en discours. Dans cette démarche permanente de formation, information, auto-formation, à force de faire circuler en tous sens la réalité urbaine, le discours sur la ville a pris son autonomie. Dès lors nous serions ainsi entrés de plain-pied dans la fabrique contemporaine de la Ville qui est davantage un discours, un récit et des jeux d'acteurs plutôt qu'une ville réelle, d'une extraordinaire mutabilité, y compris dans sa phase d'actuel "renouvellement" qui s'apparente davantage à une

déstructuration ; un lieu de décombres plus idéologique que matériel admettant, à l'image du sort réservé à l'ensemble Renaudie. Il fut à la fois la figure emblématique et, pour ainsi dire, à l'origine du discours urbain mis en œuvre au Courghain. Or, décision a été prise de n'en conserver qu'un seul immeuble même si ce "témoin isolé" n'évoque plus rien du concept néo-vernaculaire de la prolifération par lequel l'équipe pluridisciplinaire pensa globalement son projet.

Néanmoins par-delà le résultat urbain, au lieu de la Ville, n'a-t-on pas trouvé, parfois au moins, la Cité ? Puisqu'au-delà de l'habitant on n'a eu finalement de cesse de former le citoyen et qu'en matière de concertation, Grande-Synthe et le Courghain demeurent une référence.

BIBLIOGRAPHIE

Archives du centre de documentation de l'AGUR (Dunkerque).

Archives personnelles de Paul Andreieff (Strasbourg).

Aire de jeux à Etouvie (GGK) et Didier Bertrand", "Groupe scolaire à Courcouronne (GGK) et Didier Bertrand", *Architecture d'aujourd'hui*, n°154, 1971.

BOISSONADE, J., GUEVEL, S., POULAIN, F., [2008]
Ville visible, ville invisible : la jeune recherche urbaine en Europe, Paris, L'Harmattan, 185p.

BUSQUET, G., [2007]
Idéologie urbaine et pensée politique dans la France de la période 1958-1981, thèse sous la direction de Jean-Pierre Frey, IUP-Crèteil-Paris XII.

CASTELS, M., GODARD, F., [1974]
Monopolville. Analyse des rapports entre l'entreprise, l'Etat et l'urbain à partir d'une enquête sur la croissance industrielle et urbaine de la région de Dunkerque, Paris, Mouton.

CHALAS, Y. [et alli], [1997]
Urbanité et périphérie. Connaissance et Reconnaissance des territoires contemporains, Paris, Ministère du Logement, Plan Construction et Architecture (programme "Evolution des territoires contemporains").

CHATELAN, O., [2009]
Les catholiques et la croissance urbaine à Lyon pendant les Trente Glorieuses (1945-1975), thèse d'histoire sous la direction de Denis Pelletier, Lyon2.

CULOT, M., GRENIER, L., [1979]
Le siècle de l'éclectisme : Lille 1830-1930 : Recherches sur l'architecture de 1830 à 1930 dans la région lilloise, Tome 1, Bruxelles, Éditions AAM (Archives d'Architecture Moderne).

ESTIENNE, I., [2007]
"Questions paysagères et paysagistes dans les agences d'urbanisme : les exemples de Lille et de Dunkerque", in Prévot, M. (coord.), *Les agences d'urbanisme en France : l'expérimentation, l'innovation et leurs limites*, n° spécial de *Territoire en mouvement*, 2007/2, p. 83-102.

GARNIER, J.-F., GOLDSCHMIDT, O., [1977]
Le socialisme à visage urbain. Essai sur la local-démocratie, Paris, Éditions Rupture. [1978], *La Comédie urbaine ou la cité sans classe*, coll. Textes à l'appui, Paris, F. Maspero.

GRUET, S., PAPILLAUD, R., [2008]
Le Mirail, Mémoire d'une ville, Éditions Aera-Poiesis, 450 p.

HATZFELD, H., [2005]
Faire de la politique autrement. Les expériences inachevées des années 1970, PUR/ADELS, 328p.

LAPRADE, A., [1942-1957]
Croquis d'architecture et d'urbanisme, 8 vol., Paris, Vincent Fréal et Cie. "L'habitat autogéré (Les Jardies de Meudon)", *Architecture d'Aujourd'hui* n° 196, avril 1978, p. 71-73.

LAHMINI, N., HELLEQUIN, P., GIBOUT, C., [2008]
La démolition à travers ses justifications : le cas de Grande-Synthe, rapport pour la DGUHC/PUCA.

LAHMINI, N., [2004]
 "La démolition du logement social. L'expérience de Grande-Synthe". *Les annales de la recherche urbaine*, n° 97.

LEFEBVRE, H., [1947 et 1962]
Critique de la vie quotidienne, tome 1 Introduction, et tome 2 *Fondements d'une sociologie de la quotidienneté*, Paris, L'Arche coll. Le sens de la marche, [1968 et 1972], *Le droit à la ville* suivi de *Espace et politique*, Paris, Le Seuil.

LOISEAU, D., DUSSUET, A., [2003]
 "Mouvements familiaux, entre logique de service et logique d'autogestion (1945-2000)", in GEORGI, F., (dir), *L'autogestion, la dernière utopie ?*, Paris, Presses Universitaires de la Sorbonne, p. 571-584.

LORRAIN, D., [2001]
 "Un livre extrême Manuel Castells et Francis Godard : *Monopolville* (1974)", in LEPETIT, B., TOPALOV, C. (dir), *La ville des sciences sociales*, Paris, Belin, p. 227-266.

NEUSCHWANDER, C., COURTIS, A., [1975]
 "Problèmes de l'urbanisme et du cadre de vie", *PSU Information*, n° 42, novembre.

PRÉVOT, M. (et alii), [2008]
 "Les agences d'urbanisme : perspectives de recherche et premiers résultats autour d'un nouvel objet", in *Métropoles* n°3 (http://metropoles.revues.org), p.1-26.

RATOUIS, O., [1997]
Dunkerque ou la question de la ville comme une totalité, thèse sous la direction de Jean-Louis Cohen, EHESS.

RATOUIS, O., SEGAUD, M., [1996]
Dunkerque : un rapport exemplaire entre agglomération et Etat ?, rapport de recherche, Plan Urbain.

RUDOFISKY, B., [1964]
Architecture without Architects, a short introduction to non-pedigreed architecture, New York, Museum of Modern Art (Tallandier, 1977).

VELTZ, P., [1977]
La politique urbaine à Dunkerque 1970-1977, Trappes, Paris, Bature-Caisse des dépôts et Consignations.

"Villagexpo Saint-Michel-sur-Orge 1966", *Construction Aménagement*, n° spécial 25bis, septembre 1966.

VOYE, L., [2003]
 "Architecture et urbanisme postmodernes : une expression du relativisme contemporain ?", *Revue européenne des sciences sociales*, n°XLI-126, p.117-124.

